



Championnat d'Europe d'Équitation de
Travail 2025

European championships of working 2025

juniors, Young riders and Seniors

HARAS DE LA GESMERAY

France



Comité organisateur The organization board



Responsable ONTE FRANCE : CAROLINE FABRE
Délégué technique ONTE FRANCE : JOSÉ MARTINEZ
Delegué technique FITE: THIERRY MAUROUARD

Caroline Fabre 06 24 62 58 17
la-manade@wanadoo.fr

Présentation des organisateurs

Issue d'une famille d'éleveur, **Caroline Fabre**, est passionnée d'équitation de travail. Elle exerce également en tant qu'enseignante et juge nationale.

Épaulée par **José Martinez**, cavalier et juge international.

Nous aurons à cœur de vous recevoir dans la convivialité et la bienveillance sur ce site d'exception appartenant à la **Famille Pollet**, éleveur et cavalier de CSO.

Presentation of the organisers

Our team includes **Caroline Fabre**, a teacher, national judge, and passionate rider of working equitation, who comes from a horse breeder family herself. She is supported by **José Martinez**, an international rider and judge.

We look forward to welcoming you to this exceptional site, owned by the Pollet family, who are breeders and show jumping riders.

Présentation du Village

- Village situé à côté d'un joyau naturel : l'étang de Vendres. C'est un véritable conservatoire pour de nombreuses espèces faunistique et floristique.
- La plage se trouve à proximité avec des accès permettant de rejoindre des paillotes.
- Un joli port de plaisance du Chichoulet accueille plaisanciers et visiteurs.



VENDRES

Presentation of the Village

- The village is located next to a natural gem, the Vendres pond, a veritable conservatory for numerous species of flora and fauna.
- Nearby, the beach has access to beach huts.
- A pretty marina, Chichoulet, welcomes boaters and visitors.



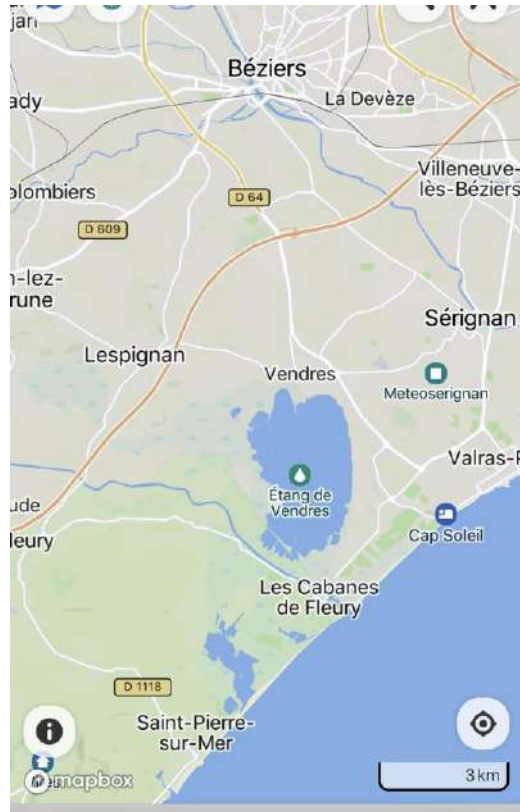
VENDRES

1. The competition site



1. Le site de la compétition

Haras de la Gesmeray



- DOMAINE DE LA VIDALLE - 34350 VENDRES
- Coordonnées GPS :43.288854/3.2060219
- Gare de Béziers à 15 km / Béziers train station 15km away

Haras de la Gesmeray infrastructures / facilities

- BOX DÉMONTABLE
- DISMANTLEABLE STALL
- CARRIÈRE 100/55
- ARENA 100/55
- MANEGE 80/40
- COVERED ARENA 80/40
- CLUB HOUSE AVEC VUE SUR LE MANÈGE
- CLUB HOUSE WITH VIEW OF THE COVERED ARENA



2. Temporary agenda and timetable



2. Calendrier et horaires provisoires

DU 08 AU 12 OCTOBRE 2025

MERCREDI : ARRIVÉE & VISITE VÉTÉRINAIRE (après-midi)
WEDNESDAY : ARRIVAL & VETERINARY VISIT (afternoon)

JEUDI : DRESSAGE
THURSDAY : DRESSAGE

VENDREDI : MANIABILITÉ TECHNIQUE
FRIDAY : TECHNICAL MANEUVERABILITY

SAMEDI : MANIABILITÉ CHRONOMÉTRÉE
SATURDAY : TIMED EASE OF HANDLING

DIMANCHE : TRI DE BÉTAIL
SUNDAY : CATTLE SORTING

DEROULEMENT CHAMPIONNAT D'EUROPE



Date	JOURS/DAYS	CARRIERE SABLE ARENA FOR DRESSAGE	MANÈGE COVERED ARENA	ESPCAE A COTE DE LA CARRIERE	SPACE NEXT TO ARENA FOR DRESSAGE	CLUB HOUSSE
08/10/2025	MERCREDI AM			Visite vétérinaire	veterinary visit	
08/10/2025	MERCREDI PM	Ceremonie d'ouverture OPENING Ceremony				
09/10/2025	JEUDI AM JEUDI PM	DRESSAGE	DETENTE COLLECTING RING			CLASSEMENT
10/10/2025	VENDREDI AM	MANIABILITÉ TECHNIQUE TECHNICAL EASE OF HANDLING	DETENTE COLLECTING RING			CLASSEMENT
10/10/2025	VENDREDI PM	MANIABILITÉ TECHNIQUE TECHNICAL EASE OF HANDLING	DETENTE COLLECTING RING			CLASSEMENT
11/10/2025	SAMEDI AM	MANIABILITÉ CHRONOMETRE TIMED HANDLING TEST	DETENTE COLLECTING RING			CLASSEMENT
11/10/2025	SAMEDI PM	MANIABILITÉ CHRONOMETRE TIMED HANDLING TEST	DETENTE COLLECTING RING			SOIRÉE CAVALIERE RIDING EVENING
12/10/2025	DIMANCHE AM DIMANCHE PM	DETENTE COLLECTING RING	TRI DE BETAIL CATTLE SORTING			
12/10/2025	DIMANCHE PM	REMISE DES PRIX				

3. Regulations and participation conditions



3. Règles et conditions de participation



LES REGLES

Ce championnat est organisé selon le règlement international d'Équitation de Travail de la FITE.

En acceptant de participer, les concurrents acceptent implicitement le règlement de la FITE.

Ils s'engagent à la compétition sous leur propre responsabilité ou sous celle de leurs responsables légaux.

En cas d'accident, la responsabilité du comité organisateur pourra être retenue dans la limite de ses obligations et sauf en cas de faute ou de manquement du cavalier engagé aux consignes de la manifestation.

L'inspection vétérinaire ne garantit pas la bonne santé des chevaux et n'engage en rien la responsabilité de l'organisation.



CONDITIONS DE PARTICIPATION

Seniors : Six cavaliers, dont quatre, composeront l'équipe nationale. Les deux cavaliers supplémentaires concourront uniquement en individuel.

L'ONTE organisatrice peut engager une équipe + quatre cavaliers individuels.

Jeunes Cavaliers : Six cavaliers, dont quatre, composeront l'équipe nationale. Les deux cavaliers supplémentaires concourent uniquement en individuel.

L'ONTE organisatrice peut engager une équipe + quatre cavaliers individuels.

Les concurrents doivent être âgés de 16 à 21 ans maximum. La monte à 1 main est obligatoire pour toutes les phases.

Juniors : Quatre cavaliers qui composeront l'équipe nationale.

Les concurrents doivent être âgés de 14 à 18 ans maximum. La monte se fait soit à 1 main soit à 2 mains. Le choix du concurrent s'applique à toutes les phases. La notation est identique pour les deux situations.



RULES AND REGULATIONS

This championship is organised in accordance with the FITE International Working Equitation Rules. By agreeing to take part, competitors implicitly accept the FITE rules.

They enter the competition under their own responsibility or that of their legal guardians.

In the event of an accident, the organising committee may be held liable within the limits of its obligations and except in the event of fault or failure by the rider involved to comply with the event's instructions.

The veterinary inspection does not guarantee the good health of the horses and does not in any way engage the responsibility of the organisation.



PARTICIPATION CONDITIONS

Seniors: Six riders, four of which, will make up the national team. The two remaining riders will compete solely as individuals.
The organising NETO can enter a team + four individual riders.

Young Riders: Six riders, four of which, will make up the national team. The two remaining riders will compete solely as individuals.

The organising NETO can enter a team + four individual riders.

Competitors must be aged between 16 and 21.
One-handed riding is compulsory for all phases.

Juniors : Four riders will make up the national team.
The competitors must be aged between 14 and 16.

Riding is either 1-handed or 2-handed.
The competitor's choice applies to all phases.
Scoring is identical for both situations.

RÈGLES ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les chevaux participant doivent :

- être âgés de 6 minimum;
- être munis d'un document d'identifications (passeport FEI ou national)

Sont obligatoires toutes vaccinations réglementaires prescrites par les services compétents dans les différents ONTE. Elle est conforme aux normes FEI. La vaccination contre la grippe équine est obligatoire pour participer à une compétition.

Le passeport FEI n'est pas obligatoire si le cheval est identifié au moyen d'une puce et d'un passeport national comportant les informations suivantes: Diagramme d'identification / identification propriétaire / Vaccination contre la grippe équine conformément au règlement de la FITE.

Vaccination

Sont obligatoires toutes vaccinations réglementaires prescrites par les services compétents dans les différents ONTE. Elle est conforme aux normes FEI.

La vaccination contre la grippe équine est obligatoire pour participer à une compétition.

Pour être considéré comme vacciné contre la grippe équine, tout équidé doit avoir fait l'objet :

1. Primo vaccination

- 1ère vaccination, jour 0
- 2ème vaccination jour + 21 à 92 jours

2. Rappel

- A moins de 7 mois de la deuxième injection de la primo

3. 2ème rappel

- A moins d'un an du rappel

Les chevaux qui n'ont reçu que la première vaccination de la primo-vaccination ne sont pas autorisés à concourir ou à entrer dans les écuries FEI.

Les chevaux qui ont reçu le cours primaire peuvent concourir à condition que le vaccin n'ait pas été administré dans les 7 jours suivant leur arrivée sur le lieu de l'évènement.

Les chevaux qui ont reçu leur primo-vaccination avant 2005 sont exemptés de l'obligation de premier rappel dans les 7 mois. Les rappels suivants doivent être administrés à des intervalles d'au plus 1 année civile après la primo-vaccination.

Les chevaux doivent avoir été vaccinés dans les 6 mois + 21 jours suivant leur arrivée à l'évènement.

Certificats sanitaires

Chaque concurrent est obligé de présenter les certificats sanitaires requis pour le transport de l'équidé jusqu'au lieu du concours au moment de l'identification des chevaux.

Dans le cas d'un pays d'origine membre de l'Union Européenne, un certificats sanitaires pour les équidés enregistrés selon l'annexe B de la directive 90/426 reste en vigueur.

Un certificats doit être établi dans une langue officielle de l'état de la destination et dans des langues officielles du pays d'origine.

L'organisateur veillera à ce que les documents sanitaires nécessaires pour le transport de retour soient établis conformément au règlement. Il sera validé par le vétérinaire officiel de la compétition avant le départ des délégations.

Antidopage

Le règlement et les directives de la FEI sont d'application.

REGULATIONS AND PARTICIPATION CONDITIONS

Horse participating in FITE international competitions must:

- Be aged at least 6 years old;
- Possess the appropriate identification document: FEI passport or National passport with a graphical outline, and up-to-date vaccination details according to legislations in the organising country.

All regulatory vaccinations required by the competent services in each NETO are mandatory.

It complies with FEI standards.

Vaccination against equine influenza is required to enter a competition.

Vaccination

To be considered vaccinated against equine flu, a horse must have been administered :

1. Primary course

- 1st vaccination, day 0,
- 2nd vaccination day + 21 to 92 days

2. First booster

- Within 7 months of the 2nd vaccination of the Primary Course

3. Subsequent boosters

- Minimum : within one year of the previous booster vaccination.

Horses that have received only first vaccination of the primary course are not allowed to compete or enter the FEI stables.

Horses that have received the primary course may compete if the vaccine has not been administered within 7 days of arrival at the event venue.

Horses that received their primary vaccination prior to 2005 are exempt from the requirement for a first booster within 7 months. Subsequent booster must be administered at intervals of no more than 1 calendar year after the primary vaccination.

Horses must be vaccinated within 6 months + 21 days of arrival at the event.

Sanitary certificates

Each competitor must show the health certificate required for the transport of the horse to the place of the event, during the identification check of the horses.

If the horse originates from a EU-country, a veterinary certificate for horses registered according to the annex B of the 90/246 must be provided.

The certificate must be written in an official language of the country of destination and in an official language of the country of origin.

The organizer will take care that the necessary documents for the return transport will be provided according to the regulations. They will be certified by the official vet of the event before the departure of the delegations.

Antidoping

Rules and instructions of the FEI will be applied.

4. Package for
rider and
companions



4. Forfait pour les
cavaliers et leurs
accompagnants

Forfait pour les cavaliers et leurs accompagnateurs

Packages for riders and companions

FORFAIT CALCULÉ DU 08/10/2025 AU 12/10/2025

PACKAGES ARE CALCULATED FROM 10/08/2025 TO 10/12/2025

Des boxes démontables sont prévus pour les chevaux sur le site. Ils seront paillés à l'arrivée.

Upon arrival, horses will be provided removable stalls with straw bedding on-site.

La fourniture de **PAILLE** et de **FOIN** est payante / **Straw** and **hay** are supplied for a fee.

Un box sellerie est à disposition de chaque équipe. / A tack-stall per team will be provided.

CAVALIERS / RIDERS

FORFAIT A : Droit d'inscription, box, repas, aucun hébergement.

Coût par cavalier

550 €

PACKAGE A : Registration free, box, meals, no accommodation.

Price per rider

550 €

Forfait pour les cavaliers et leurs accompagnateurs

Packages for riders and companions

Les forfaits sont calculés à partir du **08/10/2025** au **12/10/2025**.

Packages from : **10/08/2025** at **10/12/2025**.

FORFAIT B : Coût par accompagnateur, 250€

PACKAGE B : Cost per accompanying person, 250€

Forfait pour les cavaliers et leurs accompagnateurs

Packages for riders and companions

Possibilité d'arrivée le **MARDI** (07/10/2025), en contactant l'organisation.

Supplément par jour:

Box cheval : 40€ / jour

Foin et paille sont disponibles à la vente sur place.

TÉLÉPHONE : 06 24 62 58 17
CAROLINE FABRE

If you wish to arrive on **Tuesday**, please contact the organizers.

Additional day :

Horse stable : 40€ / per day

Hay and straw sold on site.

PHONE: (+33) 6 24 62 58 17
CAROLINE FABRE

LOGEMENTS/ACCOMMODATIONS

HARAS DE LA GESMERAY (+33) 06 89 33 77 77

chateaulavidalle@gmail.com

www.chateaulavidalle.fr

CAMPING : Camping à Vendres (34) / Camping at Vendres (34)

Logement des juges prévu au / Judges' accommodation planned in :

DOMAINE DE LA BÂTISSE - 11560 FLEURY D'AUDE

+33 (0)6 24 62 58 17 / la-manade@wanadoo.fr